

## Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale de l'Alliance Canoë Kayak Val de Loire (ACKVL)

En date du 21 Janvier 2017

Les membres de l'ACKVL (17 présents et 6 représentés sur 46) se sont réunies en Assemblée générale pour délibérer sur l'état de fonctionnement et les futures actions de l'association.

La présidence de la séance est assurée par M. Thomas De Boysson

Il rappelle les points inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

1. Appel des membres
2. Adoption du Procès Verbal 2015
3. Rapport moral du président
4. Bilan financier et vote du budget prévisionnel
5. Bilan des activités 2016
6. Vote des cotisations 2018
7. Renouvellement des membres du comité directeur
8. Divers

### Délibération

1. Suite à l'appel des membres, le président soumet au vote le PV 2015. Celui-ci est adopté par 0 voix contre et 3 abstentions.

2. Après lecture du rapport moral, le président le soumet au vote. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

3. Après lecture du rapport financier par le trésorier, le président soumet au vote le bilan financier et le budget prévisionnel. Alors que le bilan est adopté par 0 voix contre et 2 abstentions, le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

4. Après lecture des bilans d'activités, le président soumet au vote les tarifs des cotisations 2018. Ces derniers sont adoptés par 2 voix contre et aucune abstention.

5. Le président sollicite des candidatures en vue du renouvellement du tier des membres du comité directeur (4 postes à pourvoir).

Prénoms	Noms	Suffrages exprimés	Voix obtenues
Thierry	Gérardin	23	12
Childeric	Thoreau	23	17 (élu)
Sandrine	Pasquet	23	21 (élue)
Nicolas	Leconte	23	15 (élu)
Stéphane	Leconte	23	21 (élu)

Pour extrait conforme au procès-verbal

Fait à Saint-Denis-en-Val, le 22/01/2017

Le président M. Thomas De Boysson

Le secrétaire M. Jacques Précigout

